

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et numérique

ESDS - T30 0 9

Arrêté du **20 OCT. 2023**

fixant la composition du jury des concours pour le recrutement de contrôleurs des douanes et droits indirects au titre de l'année 2024

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

VU le code général de la fonction publique, et notamment ses articles L. 320-1 à L. 327-12 ;

VU le décret n° 95-380 du 10 avril 1995 modifié fixant le statut particulier du corps des contrôleurs des douanes et droits indirects ;

VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

VU l'arrêté du 3 mars 1997 modifié fixant les conditions d'organisation des concours et examens professionnels de recrutement dans les services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;

VU l'arrêté du 20 juin 2023 autorisant l'ouverture de concours pour le recrutement de contrôleurs des douanes et droits indirects au titre de l'année 2024,

A R R Ê T E :

Article 1^{er} : Mme Nadine MORELLE, administratrice supérieure des douanes et droits indirects, est nommée présidente du jury des concours pour le recrutement de contrôleurs des douanes et droits indirects (branche du contrôle des opérations commerciales et d'administration générale et branche de la surveillance) organisés au titre de l'année 2024.

En cas d'empêchement de la présidente, la présidence du jury sera exercée par Madame VITOUX Anne-Sophie, nommée à l'article 2.

Article 2 : Sont nommés membres du jury :

- Mme BOUILLET Céline, inspectrice des douanes et droits indirects ;
- M. GAUTHERON Guillaume, contrôleur principal des douanes et droits indirects ;
- M. LE GRAËT Sébastien, inspecteur des douanes et droits indirects ;
- Mme LHOMME Alexandra, contrôlease principale des douanes et droits indirects ;
- M. NÉGREL Frédéric, inspecteur des douanes et droits indirects ;
- M. POLIFONTE Pascal, inspecteur des douanes et droits indirects ;
- Mme VITOUX Anne-Sophie, inspectrice principale de 2^e classe des douanes et droits indirects.

Article 3 : Le directeur national du recrutement et de la formation professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **20 OCT. 2023**

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,
Et par délégation,

L'administrateur de l'État du 1^{er} grade,
Chef du bureau recrutement, pilotage des emplois et formation,

H. SALSMANN

